

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.923

Israël rappelle 40.000 réservistes, prêt à lancer une grande offensive

«Gaza est sur le fil du rasoir»



Des décombres après le passage des bombardiers israéliens. (Extrait d'un reportage de Al Jazeera)

La situation à Gaza inquiète la communauté internationale, alors que la dernière opération aérienne israélienne a fait au moins 80 morts.

En riposte aux tirs de roquette lancée depuis Gaza par le Hamas, une opération aérienne israélienne est organisée depuis trois jours, faisant au moins 64 morts dont 14 dans la nuit de mercredi à jeudi 10 juillet. Cette hécatombe arrive à quelques heures d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, demandée par les Palestiniens et les pays arabes à l'ONU ainsi que par le secrétaire général de l'organisation Ban Ki-moon lui-même.

Escalade de la violence

«Gaza est sur le fil du rasoir», a déclaré

Ban Ki-moon, mercredi 9 juillet dans la soirée, en évoquant le risque que la situation «échappe à tout contrôle». Ce dernier a d'ailleurs invité le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu à faire preuve «du maximum de retenue» et a dénoncé «les pertes civiles croissantes à Gaza». Cependant, le secrétaire général des Nations Unies n'a pas condamné les raids israéliens.

De son côté, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est réunie en comité exécutif à Djeddah, en Arabie saoudite, afin d'échanger sur une action internationale face cette offensive. Le porte-parole des services d'ur-

gence, Ashraf al-Qudra, a fait état jeudi de 14 morts, dont 13 dans la ville de Khan Younès dans le sud de la bande de Gaza, suite à trois raids distincts, a indiqué à l'AFP. Le bilan est porté à 75 morts au cours des trois derniers jours, dont de nombreux civils.

Face à cette situation, Benjamin Netanyahu a menacé «d'intensifier les attaques contre le Hamas et les autres groupes terroristes à Gaza», après le lancement mardi 8 juillet, d'une offensive aérienne contre l'enclave palestinienne. Celle-ci n'a pas réussi à stopper les tirs de roquettes par les combattants à Gaza. Ces derniers ont montré leur force de frappe en parve-

nant à atteindre les régions de Jérusalem, de Tel-Aviv, Haïfa, à une distance record de plus de 160 km de Gaza, ainsi que la région de Dimona (sud) où se situe une centrale nucléaire. Aucune victime israélienne n'a été découverte.

Israël soutenu par l'UE et les USA

Après trois jours d'attaques aériennes, des chars israéliens ont stationné le long de la frontière entre le sud d'Israël et Gaza, au moment où le Premier ministre israélien est sous la pression de certaines ministres radicaux qui veulent lancer une offensive terrestre contre ce territoire contrôlé par le

Hamas depuis 2007.

Le porte-parole de l'armée israélienne, le général Moti Almoz, a averti que «l'opération allait s'étendre dans les prochains jours», en parallèle le président sortant Shimon Peres a prévenu qu'une opération terrestre «pourrait arriver bientôt». En vue de ces attaques, des «ordres de mobilisation de 40.000 réservistes ont été donnés», a expliqué le ministre de l'Environnement Gilad Erdan. Au total, l'armée a dit avoir ciblé «550 sites du Hamas», y compris 31 tunnels et 60 lance-roquettes.

Sur le plan international, le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel ont contacté Benjamin Netanyahu pour lui exprimer leur solidarité face aux

tirs de roquettes du Hamas classé organisation «terroriste» par Washington et l'Union européenne. De son côté, Mahmoud Abbas a conclu un accord de réconciliation avec le Hamas en avril, accusant Israël de commettre un «génocide» à Gaza. «C'est un véritable massacre par des F-16 contre des enfants et des civils et le monde entier reste assis et regarde», s'est indigné auprès de l'Agence France Presse, Yasser Abou Awda, voisin du commandant local du Jihad islamique, Hafez Hammad. Ce dernier, avec cinq membres de sa famille, dont deux femmes et une adolescente, ont péri lors d'un des raids dans le nord de Gaza.

Céline Tabou

AJFER-Nou lé Kapab

«Mutation des policiers réunionnais : encore du chemin à faire»

L'AJFER-Nou lé Kapab salue l'avancée procurée par l'annonce de la venue de 32 policiers réunionnais sur un total de 64 mutations à La Réunion. Mais l'organisation estime que le compte est encore loin. L'AJFER-Nou lé Kapab rappelle que l'objectif est le changement du système de mutation qui est un obstacle au retour des policiers réunionnais au pays. Voici son communiqué.

Le 12 Août 2012 a eu lieu la première mobilisation de Nou Lé Kapab (AJFER) pour le retour des policiers réunionnais, devant la Préfecture. Depuis, le travail de sensibilisation et d'information n'a jamais cessé. Plusieurs organisations, associations, personnalités et politiques se sont mobilisées pour faire entendre la voix des Réunionnais qui veulent rentrer dans leur île.

Un second rassemblement a été organisé le 20 mai 2013 devant la Préfecture pour la priorité à l'embauche des personnes de La Réunion et le retour des Réunionnais.

A chaque fois, des centaines de personnes ont été présentes pour porter la voix des Réunionnais et faire changer ce système qui pénalise les Réunionnais face à l'emploi disponible dans notre île.

Face à l'immobilisme et aux promesses politiques, le 20 juin 2014, une nouvelle mobilisation a été organisée par Nou Lé Kapab (AJFER) en partenariat avec les collectifs, comme le GPX 974, pour que les mutations dans la Police nationale s'organisent sur la base de l'ancienneté de la demande, et non de l'ancienneté administrative. Ce 20 juin, une délégation de Nou Lé

Kapab (AJFER), du Crefom et du collectif GPX a rencontré le Directeur Général de la Police Nationale, Jean-Marc Falcone, et le conseiller sécurité du Ministre de l'intérieur, Jean-Paul Pecquet, afin de rappeler la nécessité de changer le système de mutations dans la Police Nationale et de renforcer les effectifs à La Réunion.

Récemment, les mutations opérées dans le cadre de la Commission Administrative Paritaire (CAP), ont concerné 32 personnes. Sur ces 32 policiers, 16 sont réunionnais et ont eu la chance d'être mutés par «arrangements».

Lors de sa venue à La Réunion, le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé le renfort de 20 policiers supplémentaires, amené à 32 aujourd'hui. Sur cet effectif, 16 seront Réunionnais.

Sur un total de 64 personnes, 32 seront donc Réunionnaises. Considérant que généralement le ratio de réunionnais est largement inférieur à 50%, Nou Lé Kapab (AJFER), qui participe depuis des années à cette lutte, se réjouit de cette avancée.

Ces mouvements, qui interviennent sans modification du système de mutations, démontrent bien qu'avec

de la bonne volonté, il est possible d'instaurer plus de justice pour les expatriés en attente d'un retour sur l'île.

Cependant, considérant les centaines de policiers réunionnais encore dans l'attente de mutations pour La Réunion, ces derniers subissent injustement depuis de longues années le système et l'absence d'une garantie législative pour un retour dans des délais plus brefs au pays. Force est de constater que le compte n'y est pas. Les avancées obtenues aujourd'hui ne sont pas à la hauteur du changement promis. La destinée des réunionnais expatriés ne peut pas être cantonnée à des arrangements.

A la veille de la visite dans notre département du Président de la République, Nou Lé Kapab (AJFER) insiste sur la nécessité de modifier le système de mutations pour que cessent les injustices vécues depuis trop longtemps par les Réunionnais, dans la Police nationale comme dans l'ensemble de la fonction publique.

Pour Nou Lé Kapab (AJFER)
Gilles Leperlier,
Président

Édito

Devoir de vacances pour tous : l'avenir de la filière canne-sucre

L'histoire de La Réunion est liée à celle de la canne à sucre. A la veille de la signature d'une nouvelle convention canne, liant les planteurs, l'usinier et l'Etat, les données sont les suivantes.

Lors de la visite du commissaire Dacian Ciolos, Témoignages lui a demandé quel sera l'avenir de la filière après la fin du prix garanti et du quota en 2017. Sa réponse était claire: cela dépendra de la stratégie de l'industriel.

« La Délégation aux outre-mer », présidée par Jean Claude Fruteau, Député, a eu l'occasion d'entendre plusieurs personnes dont l'industriel. Les travaux de la Délégation sont contenus dans le « Rapport d'information » numéro 1926, intitulé: « la réforme du marché européen du sucre: pour que les solutions d'aujourd'hui ne deviennent pas les problèmes de demain... ». Dans ce document, l'industriel pose clairement ses conditions et il les détaille.

Que fera le chef de l'Etat? Va-t-il suivre les recommandations du rapport qui préconisent de la part de l'Etat de subventionner la production à hauteur de 128 millions d'euros? Va-t-il prolonger le délai jusqu'en 2017? Et, après? On n'aura ainsi évité l'effondrement mais le problème restera entier. Que fera-t-on quand

l'autorisation d'accorder un soutien à la production de sucre expirera, car contraire aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce? Autant de questions qui doivent être traitées avec esprit de responsabilité pour éviter l'inévitable.

L'avenir de la filière canne-sucre doit mobiliser toutes les bonnes volontés pour sortir de la crise durablement et stabiliser la situation de tous les acteurs. Voilà un sujet passionnant pour les élus et futurs candidats en vacances.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr



Sucrerie en Europe. En 2005, les usines produisaient en moyenne 109.000 tonnes de sucre par campagne, aujourd'hui en Europe de l'Ouest, elles sont capables 207.000 tonnes de sucre par campagne, soit la production des deux usines réunionnaises. (photo Tereos)

Echéance 2017: audition du président du Syndicat du sucre de La Réunion à l'Assemblée nationale – 1 –

Avec la fin du prix garanti du sucre fin 2017, «les prix pratiqués en Europe seront ceux du marché mondial»

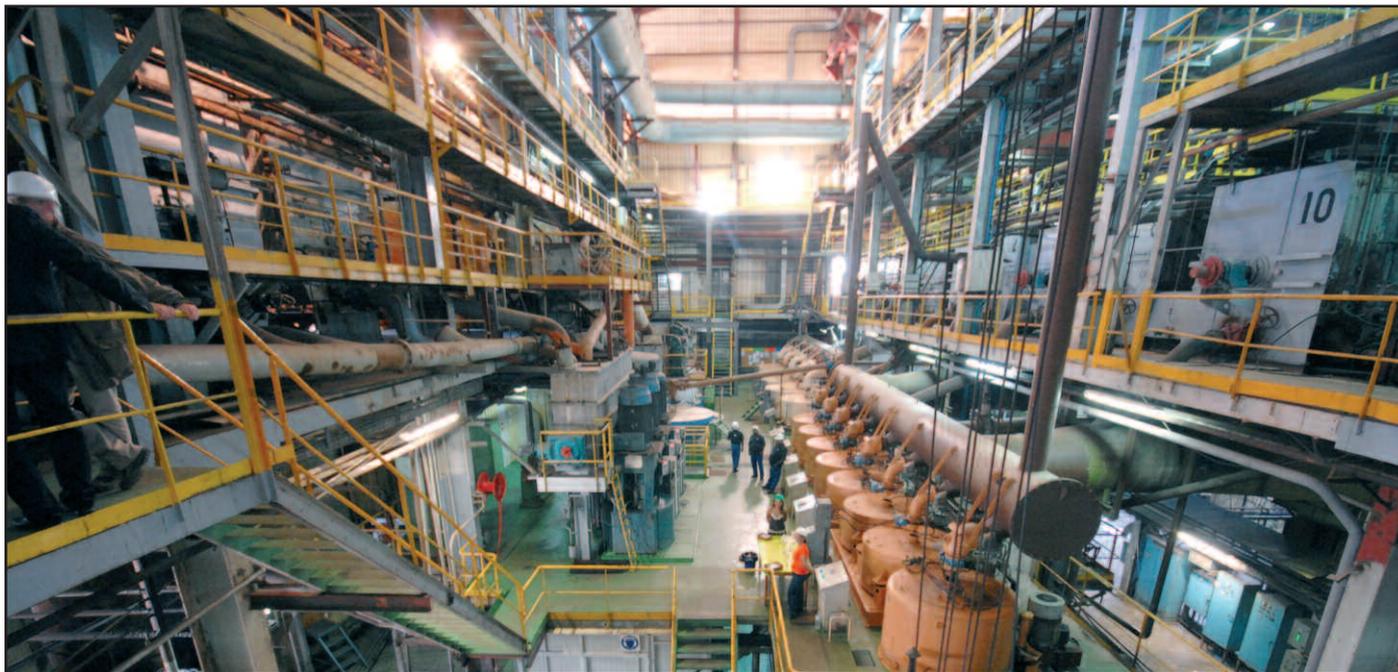
Le 6 mai dernier, les députés de la délégation des Outre-mer ont reçu des membres de la filière canne. Cette audition est annexée au rapport d'information cité par l'Alliance et le PCR pendant la conférence de presse de mercredi. Parmi les différentes personnes entendues, Philippe Labro, président du syndicat du sucre de La Réunion annonce les difficultés qui s'annoncent pour la filière canne avec la fin du quota et du prix garanti en 2017. Voici donc le compte-rendu (avec des intertitres de Témoignages) de ce que les députés de La Réunion ont entendu, et se sont bien gardés de dire aux Réunionnais.

M. Philippe Labro, président du syndicat du sucre de La Réunion: Je vais tenter de dresser le tableau d'une situation inédite. Depuis 1969, et même après la réforme de 2005, les filières «canne-sucre» des départe-

ments d'outre-mer évoluaient dans un marché entièrement réglementé par l'Union européenne.

En 2017, la réforme de l'OCM mettra fin aux quotas sucriers et au marché réglementé. À partir du 1er octobre

2017, il n'y aura plus de quotas en Europe, ce qui impactera l'ensemble de la profession, les sucreries de betterave européennes mais plus encore les sucreries de canne des départements d'outre-mer. Car nous serons



Usine du Gol, un peu plus de 100.000 tonnes de sucre par campagne, soit la moitié de la productivité d'une usine de fabrication de sucre de betterave. (photo Toniox)

plongés, à partir de cette date, dans un monde de compétitivité totale, et la filière sera connectée aux marchés internationaux, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

La politique ultralibérale menée par l'Union européenne va aboutir à ce qu'une partie du sucre que nous fabriquons outre-mer – sucre qui n'est pas directement concurrent du sucre de betterave puisqu'il n'est pas destiné à être transformé en sucre blanc – soit confrontée aux marchés mondiaux.

260.000 tonnes de sucre de canne produit dans tout l'outre-mer

L'ensemble des départements d'outre-mer produit, en moyenne, près de 260.000 tonnes de sucre par an, ce sucre étant livré sur le marché communautaire et écoulé dans tous les pays d'Europe, essentiellement en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne. Cette production se retrouve sur un marché européen face à des opérateurs continentaux qui fabriquent environ 16 millions de tonnes de sucre, pour une consommation moyenne de sucre de 18 millions de tonnes. L'Union européenne produit donc moins de sucre qu'elle n'en consomme. Elle en importe 3,5 millions de tonnes par an, mais elle ne peut en exporter que 1,5 million de tonnes.

Ces chiffres sont le résultat de la politique européenne mise en place en

2005, à la suite d'une contestation portée devant le GATT par le Brésil, la Thaïlande et l'Australie qui reprochaient à l'Union européenne de pratiquer des prix trop élevés sur le marché intérieur afin de permettre aux opérateurs européens d'exporter d'importantes quantités de sucre. D'exportateur net en 2005, l'Union européenne est devenue l'un des principaux importateurs mondiaux.

207.000 tonnes de sucre par usine en Europe de l'Ouest

La suppression des quotas permettra aux sucriers européens de produire sans limite. D'après les prévisions de la Commission européenne, publiées en décembre 2013, cette production augmentera fortement dès lors que la limitation des quotas aura disparu. En termes de compétitivité, l'Europe a beaucoup gagné au cours des dernières années car la réforme de 2005 a entraîné la fermeture de 45% des sucreries existantes et le licenciement de 40% du personnel, ce qui a considérablement augmenté la production des sucreries restantes. En 2005, les deux sucreries de La Réunion produisaient chacune 100.000 tonnes de sucre, tandis que les sucreries européennes en produisaient, en moyenne, 109.000 tonnes. Du fait de la fermeture de 45% des sucreries européennes et de l'allongement de la campagne sucrière, les sucreries en Europe produisent aujourd'hui 170.000 tonnes de

sucre et l'Europe des Quinze, qui est la plus performante, en produit 207.000. En quelques années, la production européenne est devenue deux fois plus importante que la production réunionnaise.

Productions de l'outre-mer privée de garantie

Lorsque les quotas et la limitation à 1,5 million de tonnes des exportations des sucriers européens auront disparu, il est vraisemblable que l'Europe retrouvera sa compétitivité et sa place sur les marchés internationaux, et qu'elle redeviendra un gros exportateur de sucre.

En outre, les productions de l'outre-mer, qui n'ont jamais atteint leurs quotas du fait de l'exiguïté des territoires et des difficultés d'accès à la matière première, se trouveront privées de la garantie qui existait depuis 1969. Les prix pratiqués en Europe seront ceux du marché mondial, ce qui offrira à l'Europe la possibilité d'importer des quantités de sucre très importantes, notamment dans le cadre des accords avec les PMA (pays les moins avancés) et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui autorisent, depuis 2009, un accès sur le marché européen sans quotas et sans droits. Pour nous, producteurs de l'outre-mer, cette situation pose deux types de questions.

(à suivre)

Publication d'une étude de l'INSEE

Mayotte : 40.000 demandeurs d'emploi dont 10.000 chômeurs déclarés

L'INSEE vient de publier une étude sur l'emploi à Mayotte. Elle révèle que sur 39.400 personnes à la recherche d'un emploi, seulement 9.500 sont comptabilisées comme chômeurs. C'est donc une véritable catastrophe sociale pour Mayotte. Voici des extraits de l'étude.

Au 2^e trimestre 2013, 39 300 personnes occupent un emploi à Mayotte, soit 32% de la population mahoraise de 15 ans ou plus. À côté de ces personnes en emploi, les Mahorais sans emploi mais qui souhaitent travailler sont aussi nombreux (39 400 personnes, soit 32% des 15 ans ou plus). La part des personnes sans emploi souhaitant travailler est nettement plus élevée que dans les autres DOM où elle s'échelonne de 18% en Martinique à 23% en Guyane.

Un taux de chômage de 19,5% mais un halo hypertrophié

Toutefois, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est à Mayotte le plus faible des cinq DOM, avec 19,5% de la population active au chômage en 2013.

Au sens du BIT, 9 500 personnes sont au chômage (7 600 en 2009). Elles cherchent activement un emploi et sont immédiatement disponibles pour travailler. À côté de ces chômeurs selon la définition internationale, 29 900 personnes souhaitent travailler mais ne sont pas comptabilisées comme chômeurs BIT. Elles sont en effet considérées comme inactives parce qu'elles ne font pas de démarche active de recherche d'emploi (85%) ou parce qu'elles ne sont pas disponibles dans les 15 jours pour travailler (15%). Les inactifs qui souhaitent travailler forment le halo autour du chômage.

À Mayotte, les inactifs du halo sont trois fois plus nombreux que les chômeurs BIT. L'hypertrophie du halo comparativement au chômage BIT est exceptionnelle à Mayotte. Ailleurs en France, que ce soit en métropole ou dans les autres DOM, les chômeurs BIT sont toujours plus nombreux que les inactifs souhaitant travailler. L'économie mahoraise étant encore émergente, la recherche effective d'un emploi se heurte à un marché encore

peu développé dans le secteur privé. Parmi les inactifs souhaitant travailler, la moitié déclarent ne pas faire de démarche active de recherche d'emploi par découragement et un quart d'entre eux invoquent leur situation administrative irrégulière.

Un tiers de la population mahoraise est en emploi

En 2013, le taux d'activité des 15-64 ans à Mayotte reste à un niveau très faible (41,8%), très en deçà du taux métropolitain (71,1%). Mayotte est le DOM où le taux d'activité est le plus faible avec 12 points de moins que le taux moyen des quatre autres DOM (53,5%) (figure 5). C'est aussi le territoire où le taux d'emploi est le plus bas avec 33,5% d'actifs occupés, contre 47,2% en moyenne pour les autres DOM et 64,0% en France métropolitaine. Le nombre important de jeunes dans la population mahoraise, qui sont rarement en emploi, explique en partie ce faible taux d'emploi. Cependant il est faible aussi pour les 30-49 ans qui sont traditionnellement les plus en emploi: seulement 50% d'entre eux travaillent, contre 82% en France métropolitaine.

Les jeunes en marge du marché du travail

Les jeunes mahorais âgés de 15 à 29 ans se portent très peu sur le marché du travail. Leur taux d'activité, déjà très bas en 2009, diminue encore de 1,7 points pour atteindre 19,9% en 2013. Il est deux fois plus faible que le taux d'activité moyen des jeunes des quatre autres DOM (39,3%). La part des jeunes inactifs souhaitant travailler (halo) baisse également de 29,3% à 25,1% en 2013. Les jeunes restent plus longtemps scolarisés, mais certains s'ancrent davantage dans l'inactivité sans souhaiter travailler. Parallèlement le taux d'emploi des jeunes à Mayotte est très faible (12,4%). Il recule aussi de 3,5 points en quatre ans. Parmi les jeunes sortis du système scolaire, le taux d'emploi baisse quel que soit le diplôme. Par exemple, quatre bacheliers sur dix ont un emploi en 2013, alors qu'ils étaient six sur dix en 2009. Néanmoins le diplôme facilite l'accès à l'emploi. Ainsi, le taux d'emploi des jeunes titulaires d'un diplôme du supérieur (82%) est six fois plus élevé que celui des non diplômés (13%).

Nos peines

Le Tampon : Robert Serge n'est plus

La section PCR du Tampon et le Parti viennent de perdre un de leurs zartboutan. Robert Serge nous a quittés ce 10 juillet, à l'âge de 78 ans. Dès la nouvelle connue, les camarades du Tampon sont venus apporter la solidarité à une famille impliquée dans la lutte depuis plusieurs générations.

Militant de la première heure, Robert Serge a suivi l'engagement de ses parents. Il a participé à la bataille pour la survie du géranium, ce qui l'avait

amené à lutter dans la clandestinité, seul moyen de faire face à la répression.

À sa famille, à ses amis et à ses proches, la section PCR du Tampon présente ses sincères condoléances. Témoignages se joint à cet hommage.

Les obsèques auront lieu ce vendredi à 15 heures à l'église du Bras de Pontho.

Billet philosophique

«Le problème des inégalités n'est pas seulement éthique»

Dans la continuité des deux précédents «billets philo» consacrés à des questions socio-économiques, nous allons évoquer dans cette chronique un des problèmes fondamentaux de nos sociétés trop souvent mis de côté par le monde médiatico-politique dominant: celui des inégalités. Un ami de la philo nous a fait parvenir à ce sujet un document très intéressant du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM), qui vient de publier quelques notes sur la situation et l'évolution des inégalités économiques dans le monde. Quand on connaît la gravité inacceptable des inégalités à La Réunion, voilà de quoi réfléchir sur le pouvoir de décision que doit d'urgence détenir le peuple réunionnais pour mettre fin à ce système inhumain et construire lui-même dans son pays une société libre, responsable, équitable, solidaire, harmonieuse...

Selon ce document du CADTM, «la crise qui a débuté en 2007 a mis au premier plan la question des inégalités. D'une part, parce que la concentration de la richesse socialement produite a été un des détonateurs principaux de la crise. D'autre part, en raison de la scandaleuse absence de corrélation entre les responsables de l'effondrement économique et ceux qui en subissent les conséquences.

Ce contexte a donné lieu à un débat plus fondamental sur la relation entre la croissance économique (ou plus largement de la dynamique propre du capitalisme) et les inégalités. Le capitalisme a-t-il permis de réduire les inégalités entre riches et pauvres ou au contraire les a-t-il renforcées? Le monde est-il moins inégal aujourd'hui qu'il y a 200 ans?

Un débat politique

De fait, par sa propre dynamique, le capitalisme tend historiquement aux inégalités. Le monde est aujourd'hui plus inégal qu'en 1870. L'expérience historique nous montre que la poursuite de cette tendance dépendra du contexte social et du rapport de forces.

De même, la concentration croissante tant des revenus que des patrimoines au cours des dernières décennies est étroitement liée à l'actuelle crise de surendettement (principalement privé) et du risque de stagnation sur le long terme qui en découle.

Il ne s'agit pas tant d'un débat technique que politique, dans la mesure où il questionne un système doté d'une capacité productive sans commune mesure avec les systèmes qui l'ont précédé, mais également d'une pire répartition de la richesse qu'il y a deux siècles (sans tenir compte des résultats pernicieux de ce mode de production sur l'environnement). (...)

"La bataille pour la redistribution"

À l'échelle mondiale, selon les calculs présentés en 2013 dans le rapport annuel du Crédit Suisse, 0,7% de la population mondiale accapare 41% de la richesse totale. À l'autre extrémité, près des 70% les plus pauvres ne réunissent qu'à peine 3% de la richesse mondiale.

(...) Dans une économie capitaliste, l'excédent généré socialement est réparti entre les facteurs capital et travail. Plus concrètement, comme Marx l'a expliqué, le capital détient la propriété des moyens de production et achète la force de travail nécessaire pour mener à bien le processus de production. Le salaire qui sert à payer cette force de travail n'est pas une simple marchandise, mais un rapport social. En ce sens, la quantité finale de ce salaire dépend en dernière instance du rapport de force entre capital et travail: «la bataille pour la redistribution», à laquelle l'économiste polonais Kalecki fait référence.

La démocratie démolie

Le problème des inégalités n'est pas seulement éthique, mais également pratique. La montée des inéquités contribue à démolir la démocratie.

Le prix de l'inégalité comme le dit Stiglitz n'est pas seulement la quantité de ressources que concentre le 1% le plus riche mais également le fait que les décisions concernant l'ensemble de la société tendent à se conformer aux intérêts de cette petite minorité face au reste. On le voit par exemple avec la tendance à la baisse des impôts pour les plus riches. En définitive, les inégalités croissantes posent un problème très grave, qui nécessite des mesures urgentes.

Propositions d'actions

Nous proposons d'agir sur les axes suivants:

Mettre fin aux politiques d'austérité et changer la politique fiscale en augmentant la progressivité et le rôle de la dépense publique comme facteur de redistribution des revenus et vecteur de l'investissement productif.

Mettre en place des politiques de distribution primaire du revenu: régulation du marché du travail avec l'équité effective de genre, récupération de l'objectif de l'emploi parmi les priorités des politiques publiques; accès au contrôle et à la gestion des ressources productives.

Mettre fin à la dynamique du système dette en menant à bien des audits avec contrôle citoyen des dettes publiques et annulation de la partie de la dette considérée comme illégitime.

Mettre fin aux effets hérités des inégalités qui engendrent le système de l'endettement. L'annulation des dettes illégitimes n'est pas seulement un soulagement pour celles et ceux qui en sont les victimes, mais un levier pour empêcher la poursuite de ces mauvaises pratiques.

Il faut mettre fin au processus de concentration des revenus et des richesses. Des mesures actives en ce sens sont nécessaires non seulement pour permettre la redistribution mais aussi un accès plus équitable aux sources d'obtention des revenus. C'est ainsi que s'attaquer aux inégalités est indispensable pour mettre fin à l'actuelle spirale de l'endettement. (...).

Roger Orlu

(*) Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! redaction@temoignages.re

Otè!

Kolonyalis, pa kolonyalis? Si la pa lo mèm z'afèr, touléka i rosanm bien!

Zot i koné nana késtyon mi poz amoin souvan é moin lé a d'mandé si mi pé trouv in répons ou sinonsa si mi trouv pa.. Pou kosa? Pars kan mi trouv in répons, mi antan in pé i di sa sé in n'afèr i égzis pi..sa té vré dann tan la lanp a luil, sansa dann tan Zézikri té i marsh kat pate. Zot i vé in l'ébzanp? Ala inn zistoman i larg pa moin é pa arienk zordi. Zot i pans lo kolonyalism i égzis ankor isi La Rényon sansa i égzis pi? Pars sa i fé lontan La Rényon lé pi koloni: la loi dsi lo départman lété fé l'ané 1946. Donk La Rényon lé pi koloni é par l'fète lo kolonyalism i égzis pi. Poitan!

Zot i koné Colbert? Kansréti de nom? Minis-la, dann tan Louis XIV té i di: tout sak la koloni la bézoin i doi sort la métropol. Mèm in klou la koloni la poin lo droi fé. Lé vré koméla, i pé an avoir lo droi fé mé i fé tout pou dékouraj aou... Mi souvien kan dann sid la-ba désèrtin la desid fé luil kari, é bin bann zinportatèr la bès lo pri luil pou fé fèrm lo lizine- la fé lo dumping par l'fète.. Na poin tro lontan banna la déside fèrm lizine i fé bann produi pou la toilète épi l'izyenn. Pou kosa? Pa pars kréol i bingn pi, i bros pi lo dan, i lav pi linj mé pars l'antropriz la trouv fé vnir tout dopi La Frans, na moyin fé plis bénéfis. Na in grèv lantropriz giordano; pars konm ki diré, i vé pi fé shof lo solèr isi mé fé vnir bann produi déor, pars i prétan sa va raport plis dé profi. Alor, so kou isi i anparl pi in klou mé in kantité produi. Lé pa parèy ké dann tan Colbert mé i arsanm bien kant mèm.

Rapèl azot kan Sarkozy la di i fo bann péi l'outre-mèr i fé zot dévlopman andojène, in pé la bate la min, mé gouvèrnman la pa konpri sa dann mèm sans ké nou. Zot la trouvé, té in moyin fé vnir bann produi franse pou vann plis, isi La Rényon é dopi La Rényon dann d'ot péi; donk té pa nout dévlopman téi kont, sak téi kont dé lo zintéré la métropol inn foi an plis. La lite kont la vi shèr, té ankor in fion pou fé vann bann produi La Frans an plis. Alor, kolonyalis pa kolonialis, koloni sansa pa koloni? Fransh vérité, si la pa mèm shoz touléka sa i rosanm bien.

Justin